La gazette Bondoufloise

#38
Juin 2017

Magazine de la vie locale

Bien vivre dans votre ville ...

p.7
Jeunesse : Toujours à la pointe

p.10
Un nouveau projet urbain

p.15
Soirée cabaret

VILLE DE BONDOUFLE

Vie Bondoufloise. 5

5 **Petite enfance - ALSH - Périscolaire - Jeunesse**
Petite enfance / Carnaval à la Maison de la Petite Enfance - Horaires d'été de la MPE
ALSH / Des vacances bien remplies
Périscolaire / Les périscolaires en fête - Journée à thème à la cantine
Jeunesse / Toujours à la pointe

8 **Aménagements / Travaux - Environnement - Urbanisme**
Aménagements / Travaux / Voirie et bâtiments - Travaux à venir
Environnement / Jardins familiaux - Objectif zéro phyto - Les bornes à verre font peau neuve
Urbanisme / Un nouveau projet urbain

11 **Actualités**
Saint Eutrope - Abandon d'animaux domestiques - Sensibilisation des collégiens aux enjeux de l'eau - Portes ouvertes de la FDME - Avis de recherche - CNI

Retour en images. 14

Animations Bondoufloises. 15

15 **Culture - Fêtes et cérémonies**
Soirée cabaret - Inauguration du sol du gymnase Gaston Barret

16 **Associations**
Joyeuse compagnie - Chasse aux œufs - Carnaval

17 **Sport**
Viet vo dao & Tai-chi - Football

Tribune Libre. 18

Carnet Bondouflois. 19

État-civil - Pharmacies de garde - Permanences

Rencontrez vos élus

Monsieur le Maire

M. le Maire, Jean Hartz, vous reçoit lors de ses permanences :
Jeudi de 18h à 19h30 - Samedi de 10h à 11h30.

Vos élus et vos conseillers-délégués,

vous reçoivent en mairie, sur rendez-vous, au **01 60 86 47 27**

Adjoints

Chantal Belmon
1ère adjointe au maire chargée des affaires scolaires / périscolaire, de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance

Jacques Legrand
Adjoint chargé des finances

Marie-Yvonne Guigneret
Adjointe chargée de l'emploi, des relations avec les ZI, des fêtes et cérémonies et des affaires générales

Jean-Paul Rouxel
Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement et aux commissions communales des impôts directs

Monique Rochette
Adjointe chargée de la culture, des loisirs et des seniors

Luc Marcille
Adjoint chargé des sports

Pascale Testier
Adjointe chargée des affaires sociales et des associations

Jean-Marie Valentin
Adjoint chargé du handicap, des commerces et des projets structurants

Conseillers délégués

Robert Agulhon
Conseiller municipal délégué aux travaux, à la sécurité, aux commémorations et correspondant défense - sécurité routière

Thierry Gareau
Conseiller municipal délégué à la jeunesse

Lysiane Antigny
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Serge Bertaina-Dubois
Conseiller municipal délégué à l'informatique

Vivien Leroy
Conseiller municipal délégué à la communication institutionnelle et transversale

Médiathèque Condorcet

Horaires d'été :
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Agenda

Temps des histoires - 16h30
21 juin

Heure des bébés - 11h
17 mai / 14 juin

Cet ouvrage est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement

La *Gazette Bondoufloise* , bulletin municipal trimestriel, 4 200 exemplaires. **Directeur de la publication** : Jean HARTZ, Maire de Bondoufle • **Rédacteur en chef**: Vivien LEROY - conseiller à la communication • **Rédaction, conception-réalisation** : Mairie de Bondoufle - Service Communication - Tiffany MENGUELTI, Florent LE GOURRIEREC • **Impression** : Planète Impression - 13/15 rue Paul Langevin - 91130 Ris-Orangis • Hôtel de ville - 43, rue Ch. de Gaulle •Tél. : 01 60 86 47 27 - Fax : 01 60 86 72 13 • www.ville-bondoufle.fr • mairie@ville-bondoufle.fr

Editorial

Madame, Monsieur,

Déploiement fibre

Le 16 mars 2017, une deuxième réunion s'est tenue avec SFR et les diverses sociétés en charge du déploiement sur Bondoufle. Ce dernier devrait **commencer en début d'année 2018** après l'installation des diverses baies.

Calcaire

L'eau de Bondoufle a une dureté importante. À plusieurs reprises nous avons attiré l'attention des services de l'agglomération (GPS) qui assurent la compétence sur la ville.
Plusieurs projets pourraient être proposés par le titulaire de la délégation de service public afin de réduire la dureté de 30 à 50% lors du renouvellement de celle-ci.

Stationnement sauvage

Depuis plusieurs mois, le stationnement erratique de plusieurs véhicules et camions crée des dysfonctionnements pour la circulation, voire des dangers. Ces problèmes qui deviennent récurrents concernent plus particulièrement la rue Charles de Gaulle, le nouveau quartier, le cimetière communal et les différentes zones bleues de la ville. Malgré les diverses demandes et/ou rappels gracieux, les propriétaires de véhicules ne tiennent aucun compte des « avertissements ».

En conséquence, **le nouvel ASVP** (agent de surveillance de la voie publique) récemment nommé débutera prochainement les verbalisations des contrevenants.

ZAC du Grand Parc

Le 9 mars 2017 se tenait à la salle des fêtes une réunion publique relative à la ZAC du Grand Parc. Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, j'ai souhaité poursuivre cette démarche de concertation et d'information.

Quelques points abordés

- **Tranche A :** Les problèmes de stationnement et l'augmentation du nombre de point d'apport volontaire sur cette tranche livrée seront traités comme sur les autres tranches démontrant, si nécessaire, que nous restons à l'écoute des besoins de chacun. La possibilité en 2026 de brancher les chauffages sur la chaufferie bio-masse (coût du chauffage environ -10%) est inscrite parmi les améliorations.
- **Tranche B :** Il restait quatorze logements à vendre, soit environ douze ventes par mois, le jour de la réunion. Le déplacement de la maison du projet et des bulles de vente est envisagé dans quelques mois. Le devenir du site est à l'étude. **La médiathèque et le club seniors devraient être livrés fin 2019.**

- **Les études sur la tranche C** ont été abordées : **réduction de la surface commerciale** (1500 m² au lieu de 3000 m²). Préfiguration de la place et de l'école (12 à 14 classes + dojo). Stationnement et circulation sur la place. **Suppression des soixante logements locatifs prévus sur la parcelle de l'école.** La parcelle sera réservée aux bâtiments publics.

Les enfants de l'école Mermoz participent toujours à divers travaux ainsi que les collégiens de 6e qui ont planté près de 100 plants sur les 20 000 qui ont été installées.

La société mandatée par Grand Paris Aménagement a hélas totalement raté l'information en distribuant les flyers entre le 14 et le 16 mars 2017 pour une réunion qui se tenait le 9 mars 2017. Tenir des réunions publiques facultatives, mobiliser les services de GPS, de GPA, de la municipalité, convier les opérateurs et les bailleurs pour informer et répondre aux diverses questions et voir tout ce travail réduit quasiment à néant par un distributeur incapable d'assurer sa mission est regrettable et je le déplore.

Environnement

Plusieurs mesures sont en attente de réalisation :

- Enfouissement des réseaux de la rue Charles de Gaule
- Implantation des bornes de recharge électrique dans le domaine public financé par le SMOYS

Nous étudions également l'acquisition de véhicules électriques pour les services de la voirie et des espaces verts.

Gens du voyage

La municipalité a fait l'acquisition de blocs de deux tonnes pour sécuriser les différents accès du parking du complexe Henry Marcille, de la salle des fêtes et du gymnase Gaston Barret.

Le coût de cet achat est de 4 000 € et gênera l'accès de tout un chacun. Pour autant les méthodes sont réduites car désormais les gens du voyage détruisent les portiques sans état d'âme.

Fait exceptionnel, les **gens du voyage ont été expulsés après un peu plus de deux semaines de présence** sur le parc Jacquet (les Bordes).

Merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans les démarches et ont apporté leur aide plutôt que de se contenter des éternelles critiques à ceux qui n'ont aucun pouvoir, fusse-t-il Maire.

Les démarches multiples auprès de la préfecture ont incontestablement pesé sur la décision.

Des mesures transitoires ont été mises en place, d'autres (vallonnements) devraient voir le jour prochainement.

Le décret relatif à l'opération d'intérêt national : signé et publié

Le périmètre concerné recouvre la ZAC du « Grand Parc » et la ZAC de « La Marinière » pour Bondoufle.

Ce classement doit permettre d'**accéder aux primes relatives aux Maires bâtisseurs**, d'**obtenir des prêts de longue durée à bas taux** pour construire des bâtiments publics (école) et d'instruire les dossiers de permis de construire gratuitement par les services de l'État.

Bien évidement, l'État aurait la possibilité de proposer de nouveaux critères mais la ZAC est lancée et le PLU actif. La peur n'évite pas le danger, il faut donc demeurer vigilant et continuer à respecter la loi et ses obligations tout en respectant notre cadre de vie.

Si nous n'avions pas réaliser la ZAC, nous pourrions être très inquiets quant aux constructions et sans plagier l'arroseur arrosé, ceux qui parlaient d'immeubles aux pieds de vos jardins pour empêcher la création de la ZAC pourraient alors le dire mais contre l'État… **Nous avons donc bien eu raison d'assurer nos responsabilités en conscience…**

Bien à vous

Jean Hartz

Jardins familiaux

Quinze jardins vont être réalisés par le SIREDOM au courant des mois de juin et juillet près des canaux entre le gymnase Gaston Barret et le centre technique municipal. Des parcelles de 50 à 80 m² équipées d'un abri de jardin seront louées pour une somme modique.

Les bondoufloises et les bondouflois intéressé(es) voudront bien s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

Carnaval à la Maison de la Petite Enfance...

Mi-Mars au club du 3e âge Henry Marcille, la crèche familiale et le RAM ont organisé le carnaval.

À la crèche familiale

Les assistantes maternelles et les enfants ont enfilé **leurs plus beaux déguisements** : des **princesses**, des **super-héros**, des **cow-boys** et des **indiens** ont chanté, dansé et profité de petits ateliers (dessin, gommettes, jeux de kermesse). Mais ce qui a ravi tout ce petit monde, c'est surtout de **partager un bon goûter**.

Du côté du RAM

Le **cirque** a été **mis à l'honneur** cette année : clowns, lions, acrobates, dompteurs ont profité des différentes animations proposées par les assistantes maternelles. **Au programme : piscine à balles, trampoline, tours de magie, maquillage, jeu de lancer**… Pour terminer la matinée, des chansons ont été entonnées et **Guillaume « notre clown du jour »** a jonglé accompagné de **Lorine notre acrobate**.
Merci aux familles et aux enfants d'avoir partager **un moment festif et convivial** avec leurs assistantes maternelles.

À la Ludothèque

Les enfants sont venus jouer à la ludothèque avec **leurs déguisements préférés** et ont **fait preuve** de beaucoup **de créativité** en **décorant un masque de carnaval !**

Horaires d'été MPE

du 10 juillet au 31 août

Lundi	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	9h - 12h

Attention, fermeture les mercredis après-midi cet été

Le RAM sera fermé **du 31 juillet au 23 août**

ALSH des vacances bien remplies

Au cours des dernières vacances, les enfants des accueils de loisirs de Mauriac et de la Garenne ont profité de multiples **activités tout au long des deux semaines**. **Au programme :** des sorties et des animations sportives avec la participation de l'**association sportive de Rugby de l'USRO** qui a proposé un **stage** de trois matinées pour les 7 à 10 ans.

Les enfants sont allés visiter la **Cité des Sciences**, ont profité d'un bon film au cinéma et ont participé à des **activités manuelles** et culinaires adaptées. Les CP et grandes sections de maternelle ont eu la chance de pouvoir être accueillis au **cirque Bormann** avec des ateliers le matin animés par des artistes. En après-midi, ils ont pu **faire partie du spectacle** et découvrir les coulisses.

Périscolaire

Les périscolaires en fête...

Les animateurs de chaque groupe scolaire proposent **des animations variées et originales** avant chaque période de vacances. En février, les fêtes étaient basées sur des petits ateliers à thème qui ont été mis en place en lien avec des objectifs pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge.

La **psychomotricité était à l'honneur** avec des ateliers de précision et de dextérité. Les enfants ont du faire preuve de stratégie. Ce moment a été particulièrement apprécié de tous.

Journée à thème à la cantine

Le temps de la restauration est marqué par des activités à thèmes accompagnant la pause méridienne.

Le jour de **mardi gras**, animations et déguisements étaient au rendez-vous pour **fêter dignement ce moment** de l'année que les enfants adorent.

Jeunesse : Toujours à la pointe...

... durant les mercredis

Les mercredis après-midis des jeunes Bondouflois sont toujours aussi riches en émotions !

Ils ont pu découvrir le **« locked up »**, le concept est de participer en équipe à une mission d'évasion grandeur nature. Les jeunes ont pratiqué pour la seconde fois l'**escalade dans un complexe aménagé** où ils ont constaté leurs progrès. Ce sport demande une sécurité par une corde ainsi qu'un encadrant présent pour donner des conseils pour réussir.
Les moins sportifs n'ont pas été laissés pour compte et ont développé leur création en fabriquant une **horloge murale** ou en cuisinant lors d'un **atelier chocolat**. Beaucoup de jeunes ont apprécié de participer à la grande aventure du **Koezio**.

... pendant les vacances de février

Les jeunes ont pu glisser sur la glace de la patinoire d'Évry, dribbler et marquer des buts lors des **tournois de foot en salle ou à l'urban foot**. Ils se sont défoulés en sautant sur les **trampolines du « Space Jump »**, amusés pendant la **bataille de nerf** ou à la **piscine**. Pour parfaire leurs connaissances et développer leur esprit civique, ils ont pu bénéficier d'une **initiation sauvetage**.

Ceux qui souhaitaient encore plus de sensations ont drifté sur la piste de **karting**... Pour les moins sportifs, l'après-midi au **« locked up »** a été intéressante. Enfermé dans une pièce durant 1h10, il fallait trouver des indices pour pouvoir en sortir ; ce jeu a permis de développer la réflexion et la cohésion de groupe, les jeunes ont adoré cette expérience.

Au niveau artistique, les jeunes ont été créatifs au cours des ateliers de **fabrication de lampe lave**, de **tableau pêle-mêle**... Ils étaient fiers de leurs réalisations.

Un programme varié que les jeunes apprécient et durant lequel sont mis en place des **objectifs pédagogiques** qui permettent à l'enfant de grandir, de s'épanouir et de se construire **autour de valeurs comme l'entraide, la cohésion et le respect**.

Voirie - Bâtiments

City Parc

Afin d'offrir aux jeunes bondouflois un espace adéquat pour exercer plusieurs activités sportives en plein air, la ville met en place **un terrain multi activités** sur la plateforme située **derrière les locaux de la poste et le gymnase Marcel Caro.** Ce terrain sportif sera opérationnel **avant les grandes vacances.**

Coût de l'opération :
83 142 €

Installation de ralentisseurs

Pour ralentir la vitesse des automobilistes dans la rue Pasteur, **deux ralentisseurs sont en cours d'installation** (deux coussins berlinois et un plateau surélevé).
Coût de l'opération : 26 170,08 € TTC

Aménagement de la place Nörten-Hardenberg en bassin de rétention

La création de ce bassin a pour but de **récolter le surplus d'eau de pluie** et de ruissellement du quartier tout en permettant une **intégration paysagère**.

Réhabilitation et extension du groupe scolaire Mermoz

AVANT

Coût de l'opération :
1 759 609,79 € TTC

APRÈS

Subventionné à hauteur de 774 855 € :
- 210 645 € au titre du Contrat Régional
- 564 210 € pour le Contrat de Territoire Départemental..

Réhabilitation du sol du gymnase Gaston Barret

Coût de l'opération :
107 296 € TTC

Travaux à venir

- **Changement d'une partie des ouvrants** des groupes scolaires Mauriac et Malraux ;
- **Aménagement du parking** du gymnase Gaston Barret ;
- **Aménagement de la gare routière** de La Marinière ;
- **Réfection de voirie** sur le square Hélène Boucher ;
- **Réfection de voirie** sur la rue des Marronniers.

Environnement Les jardins familiaux arrivent en ville

Bonne nouvelle pour les amateurs de jardinage en mal d'espace, le projet des jardins familiaux sera concrétisé dans quelques mois.

Un terrain est d'ores et déjà identifié et se situe **entre le centre technique municipal** en cours de construction **et le gymnase Gaston Barret.**

Il s'agit d'une parcelle appartenant à la ville et mise à la disposition du **Siredom**. Cette agence sud francilienne de valorisation de déchets est **réalisatrice et gestionnaire du projet**. Les jardins familiaux seront composés de **quinze lots** dont la superficie varie **de 50 à 60 m²** par lot.

Si vous êtes intéressés, **remplissez le dossier de candidature** (disponible sur le site de la ville et en mairie). Les candidatures sont à déposer en mairie **jusqu'au 1er juillet 2017**.

Priorité aux habitants des logements et ceux qui ne disposent pas d'espace de jardinage.

Objectif « zéro phyto »

Depuis cette année, aucun pesticide ne doit être utilisé pour entretenir les espaces publics : parcs, voiries et espaces verts de toutes sortes. Cette opération « zéro phyto » découle de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Cette réglementation fixe des échéances précises qui s'appliquent :

- **Au 1er janvier 2017** pour l'État, les **collectivités locales** et établissements publics.
- **Au 1er janvier 2019** pour les particuliers qui ne pourront plus acheter ni détenir de produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Les **terrains sportifs et les cimetières bénéficient d'une dérogation** à cette règle.

Notre ville a anticipé. Les services municipaux des espaces verts se sont mobilisés pour **trouver des solutions et de nouvelles façons de travailler** : paillage, produits utilisables en agriculture biologique, mise en place d'une gestion différenciée des sites. ....

Cette **démarche naturelle d'entretien des espaces verts offre des résultats différents.** C'est pourquoi, nous devons tous changer notre regard sur ce que nous qualifions « d'herbes folles » qui représentent une biodiversité végétale urbaine.

Les bornes à verre font peau neuve

Depuis le 9 mai, le Siredom remplace progressivement l'ensemble des bornes à verre par un dispositif « nouvelle génération » accessible aux personnes à mobilité réduite.

Urbanisme Un nouveau projet urbain

Depuis juin 2014, la commune de Bondoufle s'est engagée dans un projet d'envergure : la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Son objectif ?
Définir les grandes orientations stratégiques en termes d'aménagement et d'urbanisme **pour les dix prochaines années** dans un contexte métropolitain et législatif en bouleversement et ce dans le respect du développement durable.

Un PLU pour quoi faire ?
Le PLU est un outil essentiel dans la perspective d'une politique d'aménagement ambitieuse et fédératrice reposant sur un véritable projet de territoire durable. Prospectif, il sera l'expression du projet urbain de la ville à l'horizon 2027.

Poursuivre les efforts de **construction** dans le **quartier du Grand Parc**, maintenir le **développement économique**, valoriser la **trame verte et bleue** et le **patrimoine** bâti, renforcer le **niveau des transports** collectifs et des **équipements**, développer les **liaisons douces**… sont autant d'enjeux qui se posent aujourd'hui au territoire communal.

Le PLU devra y répondre tout en respectant les documents d'urbanisme (SDRIF, PDUIF, etc.) auxquels la commune est soumise et les différentes évolutions législatives de ces dernières années telles que les lois Grenelle et ALUR.

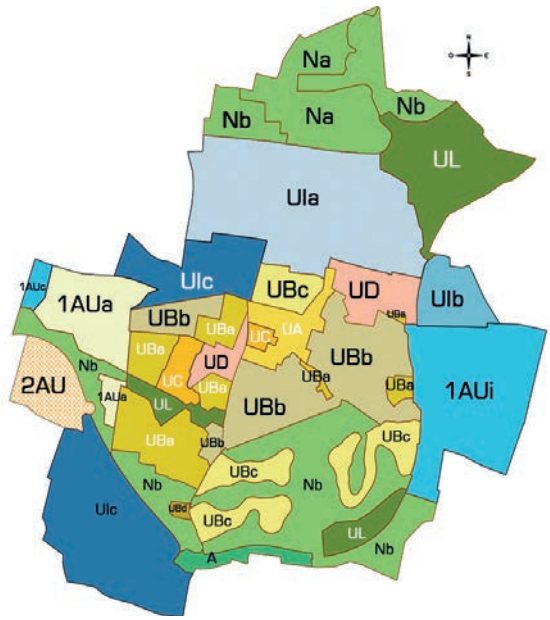

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Quels objectifs pour le territoire ?

Clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit le schéma d'aménagement de la commune pour les 10-15 prochaines années**. Il intègre ainsi plusieurs grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme qui répondent aux enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic du PLU.
Ces orientations se déclineront en **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP) qui exposent la manière dont la ville souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de la commune.
Le plan de zonage et le règlement devront ensuite être cohérents avec l'ensemble des orientations du PADD.

À l'heure actuelle, le PADD comprend **trois grandes orientations** :

- **Des objectifs d'équilibre :** définir un développement entre renouvellement urbain et ouverture à l'urbanisation, tout en garantissant la diversification de l'offre de logements et le maintien de la qualité des services à la population
- **Des objectifs de protection et de valorisation :** préserver la qualité du cadre de vie des Bondouflois en portant une attention toute particulière sur la valorisation des paysages et du patrimoine local ; et limiter l'exposition des habitants aux risques et aux nuisances…
- **Des objectifs de développement :** assurer la pérennité des activités existantes, renforcer le développement commercial, améliorer l'accessibilité du territoire et maintenir l'attractivité territoriale.

Le PLU et vous

Bondoufle entend associer les citoyens à cette démarche essentielle pour l'avenir de la commune. Articles, exposition, réunions publiques, site internet, un ensemble d'initiatives vous permettra de vous informer sur l'avancée des études et d'interroger le projet. Une réunion publique sera organisée avec les élus et l'équipe-projet pour dialoguer autour du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et discuter ainsi des défis identifiés pour le futur.

Par ailleurs, **vous pouvez dès à présent exprimer vos observations, interrogations et propositions en mairie où un registre est disponible aux heures d'ouvertures.**

Rendez-vous le 6 juin, 19h30, à la salle des fêtes pour une réunion publique.

Saint Eutrope : l'AEV prépare la forêt de demain

Des travaux d'abattage ont démarré en forêt régionale de Saint Eutrope au mois de mars. Ils sont mis en œuvre par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire du site.

Comme prévu dans le cadre du **programme d'aménagement forestier**, les travaux vont permettre d'**améliorer la qualité des arbres** de la forêt et d'assurer sa pérennité.
L'aménagement forestier, rédigé sur la période 2015-2036, validé par le Préfet de l'Essonne, constitue la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office National des Forêts (ONF) et l'Agence des espaces verts (AEV) pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif.
Son enjeu principal est la **pérennité de la forêt**. L'aménagement consiste, par exemple, à définir les types de coupes à effectuer pour permettre aux plus beaux arbres de mieux grandir et pour permettre aux jeunes générations d'arbres de s'installer, ou encore à choisir les essences forestières adaptées au milieu local et au climat futur.

Décryptage des travaux

L'essentiel des travaux consiste à **anticiper l'impact du passage des engins sur le sol forestier**. L'opération consiste à retirer des arbres, à intervalles réguliers, de façon à tracer des cheminements rectilignes destinés tout spécialement à la circulation des engins forestiers. L'impact de leur passage (tassement du sol) est donc minimisé puisque ces engins n'utilisent que ces cheminements pour circuler dans la forêt.

Le reste du chantier consiste à **« éclaircir » la forêt** : retirer les arbres susceptibles de gêner dans leur croissance les sujets les plus beaux, les plus vigoureux, sans blessures ni défauts, et capables aussi de résister aux intempéries (aux effets de dominos en cas de fort coup de vent par exemple, à la sécheresse..).
Les essences concernées sont essentiellement **des chênes, châtaigniers, bouleaux, trembles, tilleuls et merisiers**.

Forêt de Saint Eutrope - © Sylvain Legrand pour AEV

Localisation des travaux

Les travaux concernent une superficie totale de **38 hectares**, répartis comme suit :

- au nord du massif, de part et d'autre du centre pénitentiaire (parcelles 18 et 19)
- au sud, le long de la Francilienne (parcelles 9 et 10)

Des panneaux d'information sont installés sur place, à l'intention des promeneurs.

Abandon d'animaux domestiques

Chaque année voit s'envoler un peu plus les abandons d'animaux domestiques, notamment en période estivale où les refuges sont submergés. En France, par an, on dénombre plus de **cent mille abandons d'animaux domestiques (soit onze par heure)**, dont près de soixante mille durant les deux mois d'été. Confier son animal pendant les grandes vacances est possible.

Beaucoup de **solutions** sont envisageables pour vivre cette période sereinement :

- amis ;
- échange de garde ;
- visite à domicile ;
- garde à domicile ;
- famille d'accueil ;
- pensions…

Sensibilisation des collégiens aux enjeux de l'eau

l'eau de l'agglo

Dans le cadre du projet « Les Messagers de l'eau de l'Agglo » organisé par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et la Société des Eaux de l'Essonne, les élèves de 5e du collège Charles Péguy ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau.

Ce projet a permis aux jeunes, au travers de ces échanges, de comprendre l'importance des gestes qui permettent, au quotidien, de contribuer à la **protection du patrimoine local**.

Deux classes ont participé au programme de visites. En mars, **60 élèves** du collège ont découvert l'**usine de traitement de l'eau de Morsang-sur-Seine** qui alimente l'agglomération en eau. En avril, ils ont pu visiter le **centre de pilotage VISIO basé à Montgeron**. Ce centre permet de gérer et de suivre en temps réel le cycle de l'eau dans la ville, réseaux et usines. En fin d'année scolaire, une **journée sera organisée sur la station d'épuration de l'agglomération**, où les élèves seront invités à découvrir le **devenir des eaux usées** et leur traitement au travers de visites et d'ateliers ludiques et pédagogiques.

Cette action d'**éducation à la citoyenneté** sur les enjeux de l'eau a été **étendue aux trois autres classes de 5e** sous la forme d'une intervention réalisée par le **médiateur de l'eau de Grand Paris Sud.**

Appliqués et attentifs les collégiens, ont ainsi pu échanger et approfondir leurs connaissances sur le **cycle de l'eau**, l'eau dans le monde et la **consommation** et la **qualité** de l'eau du robinet.

Aujourd'hui, nos jeunes Bondouflois appréhendent bien mieux les enjeux de l'eau.

Sylvie Boidé, conseillère municipale, déléguée communautaire et représentante au conseil administratif du collège Charles Peguy

Gazette en numérique

Vous souhaitez recevoir la Gazette Bondoufloise au **format numérique**, remplissez le bulletin ci-après et déposez-le au service communication de la mairie ou envoyez votre nom, prénom et adresse postale et e-mail à **service-communication@ville-bondoufle.fr**

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Tél. _____
e-mail _____

☐ **Oui, Je souhaite recevoir la gazette bondoufloise au format numérique**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant.
Pour cela, écrivez au service communication : service-communication@ville-bondoufle.fr.

Quatre jours pour s'orienter

Les portes ouvertes de la Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME) ont rassemblé plus de 1500 visiteurs du 22 au 25 mars dernier sur les sites de Bondoufle, Evry et Massy.

Ces quatre jours **dédiés à l'information et à l'orientation** ont été marqués par de nombreuses actions dont la signature de conventions de **partenariat entre la FDME et de grandes entreprises** : ENEDIS, le Réseau DEF et SUEZ. Les partenaires ont démontré leur désir de travailler ensemble. Cette coopération effective et durable permet d'orienter les jeunes vers de réelles opportunités d'emploi.

Au travers de ces partenariats, **les entreprises s'engagent à recruter des apprentis de la FDME**. Ces collaborations ont pu s'établir grâce à la contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.

Avis de recherche

La municipalité recherche les parents des jeunes présents sur la photo afin de définir une ligne de conduite permettant à ceux-ci de prendre conscience des dangers à défaut de respecter les bâtiments publics payés avec les impôts de toutes et tous.

CNI

Depuis le 28 février 2017, les modalités de demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) changent et la mairie n'est plus en mesure de prendre en compte ces demandes.

Vous pouvez effectuer vos démarches auprès des **27 villes essonniennes** disposant d'un dispositif de recueil d'informations biométriques : **Angerville** / Arpajon / **Athis-Mons** / Brétigny-sur-Orge / **Breuillet** / Brunoy / **Corbeil-Essonnes** / Dourdan / **Draveil** / Étampes / **Étréchy** / Évry / **Gif-sur-Yvette** / La Ferté-Alais / **Les Ulis** / Longjumeau / **Massy** / Mennecy / **Montgeron** / Milly-la-Forêt / **Morangis** / Palaiseau / **Ris-Orangis** / Savigny-sur-Orge / **Sainte-Geneviève-des-Bois** / Viry-Chatillon / **Yerres.**

Vous pourrez également effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : **ants.gouv.fr**

Réunion à la demande des entreprises de la Zone Industrielle de la Marinière / 17 mars

Cérémonie de la journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc / 19 mars

Départ des installations des gens du voyage / 12 avril

Cérémonie commémorative / 8 mai

Culture Soirée cabaret

L'édition 2017 de la soirée cabaret bondoufloise a présenté un spectacle tourné vers l'hypnose à l'espace culturel Thierry Le Luron.

La chanteuse **Agnès Valentin**, habituée des salles parisiennes, a ouvert la soirée avec un show fabuleux grâce à sa voix puissante et à son jeu de scène. Elle a su ensorceler le public en piochant dans les **répertoires de Donna Summer, Kim Carnes ou Christina Aguilera** et en maîtrisant aussi bien les **ballades** que les **rythmes rock**.

Après un moment chargé en émotions, l'assistance a vu entrer les hypnotiseurs de l'**HypnoTeam**. Emmenée par **XavMaster**, maître de cérémonie du spectacle, l'équipe **demi-finaliste de « La France a un Incroyable Talent 2016 »** a pu tester la réception des spectateurs à l'hypnose. Au total, **six bondoufloises** ont expérimenté des **phénomènes hypnotiques**. C'est dans un état second que les « cobayes » se sont entre autre **évanouis** sur simple demande, **collés une main sur le front** sans pouvoir s'en défaire, passés **du rire à la colère** en un quart de seconde ou encore retrouvés dans un **état d'ivresse** après avoir bu une simple gorgée d'eau. Mais le clou du spectacle reste ce moment où un **enfant est monté sur l'une des participantes** en position de planche posée sur deux tréteaux : **bluffant !**

La centaine de spectateurs et « acteurs » de la soirée a été impressionnée par les prestations des artistes. **Merci à ces derniers pour cette soirée magique.**

Fêtes et cérémonies

Inauguration du sol du gymnase Gaston Barret

Le 29 avril dernier, Jean Hartz, maire de Bondoufle, Mathieu Nicolas, président de la section handball du BAC, et le conseil municipal ont inauguré la réhabilitation du sol du gymnase Gaston Barret.

Joyeuse compagnie

Séjour à Lloret de Mar

Quatorze adhérents de l'association « La Joyeuse Compagnie » ont participé à un séjour à Lloret de Mar sur la Costa Brava en septembre 2016.

Avec une météo au beau fixe et une superbe ambiance tout le monde est revenu enchanté. La joyeuse compagnie vous aide à mieux vivre votre retraite.

Alors n'hésitez plus et rejoignez la.

Dans le jardin de Pinya de Rosa

Comité des fêtes

Chasse aux œufs

Le 17 avril, c'est sous un ciel couvert que s'est déroulée la **traditionnelle chasse aux œufs** menée par le comité des fêtes. Trois départs ont été donnés au complexe Henry Marcille en fonction de l'âge des participants.

Avec autant d'œufs à récupérer, les plus gourmands ont bien **rempli leurs poches** de chocolat et surtout de bons souvenirs .

Merci à tous, enfants, parents, adjoints, M. le Maire et au comité des fêtes.

Carnaval

Cette année, le carnaval a mis à l'honneur l'univers de Star Wars.

Le samedi **29 avril**, petits « **jedis** », « **ewoks** », « **stormtroopers** » et autres **princesses intergalactiques** se sont donnés rendez-vous au marché couvert et pouvaient **se faire maquiller** par les animateurs du périscolaire.

Après s'être armés de ballons et de confettis, c'est sabre laser en main que près de trois cents enfants ont **défilé dans les rues** de la ville pour atterrir au complexe sportif Henry Marcille. Le cortège mené par **deux chars** a été réalisés par le **secteur de animation**.

À l'arrivée : concours de déguisements ! Onze enfants ont **gagné** une **carte pass** pour le **Koony Park** de Bondoufle. C'est autour de crêpes et de boissons offertes que les jeunes « **padawans** » ont pu admirer le traditionnel **feu de joie de monsieur Carnaval**. Un moment convivial pour clôturer cette après-midi organisée en partenariat entre le service animation de la municipalité et le comité des fêtes.

Viet vo dao & Tai-chi

Nouvel an

À l'occasion du nouvel an vietnamien et chinois, le BAC viet vo dao et tai chi a organisé le 11 mars une grande soirée.

Les élèves du club ont présenté de nombreuses **démonstrations des disciplines enseignées** dans cette section dirigée par **Maître Jacques Péquignet**.

Grâce aux **talents de certains dans d'autres domaines artistiques**, en intermèdes aux démonstrations, de **belles surprises** attendaient le public venu en nombre.
Tous les spectateurs ont applaudi les **danseuses vietnamiennes**, les danseuses et danseurs de flamenco ainsi qu'une guitare-voix qui ont contribué à ce moment. La traditionnelle **danse de la licorne** a clôturé la soirée.

Football Orange Football Chalenge

Initié il y a plus de 17 ans, ce challenge est un vrai succès auprès des clubs amateurs de chaque région et a déjà réuni plus de 130 000 participants.

Cette **compétition** par équipe, dédiée aux jeunes footballeurs de 13 à 15 ans, se déroule à la mi-temps des matchs de Ligue 1 et **consiste à marquer un but en moins de temps possible en partant du centre du terrain.**
Le 4 mars dernier, les **jeunes footballeurs** du Bondoufle Amical Club ont **participé à ce challenge** à l'occasion de la rencontre entre Paris-Saint-Germain et Nancy au Parc des Princes.
Nos footballeurs U15 de Bondoufle Amical Club ont disputé l'Orange Football Challenge contre la préformation de Paris-Saint-Germain à la mi-temps du match PSG / Nancy. Ils trépignaient d'impatience de fouler la plus belle pelouse de Ligue 1.
Un beau challenge à relever : se mesurer à l'élite nationale de la préformation des jeunes du PSG qui jouaient à domicile et devant un public qui était tout acquis à leur cause.
Les footballeurs bondouflois se sont très bien défendus malgré une défaite honorable et cinq buts marqués.
À l'issue des phases qualificatives, les quatre meilleures équipes reviendront disputer les demi-finales en fin de saison. Les équipes finalistes reçoivent un trophée récompensant une belle saison sportive.

Pour l'Ile-de-France, 32 clubs fouleront la pelouse du Parc des Princes.

Stage de Pâques

Après un premier stage très apprécié par nos U10 /U11 à la Toussaint, nous avons renouvelé l'expérience pendant les vacances de Pâques avec les plus petits.

Semaines intensives mais de beaux moments de partage et l'occasion de découvrir le foot autrement.
Un grand **merci à nos coachs** pour leur investissement et félicitations à nos jeunes qui ont fait d'énormes progrès.

L'enjeu

Depuis plusieurs années, les élus locaux de tous bords s'inquiètent sur les conséquences catastrophiques du désengagement de l'État et des charges imposées sur leurs budgets locaux. Sans aucune écoute du gouvernement actuel, beaucoup de collectivités locales se rapprochent de l'étouffement financier.

Dans ce contexte et à l'occasion du vote du budget 2017, la majorité municipale a donc réaffirmé son engagement à prendre les mesures nécessaires pour préserver le cadre de vie des bondouflois et garantir son avenir.

Toutefois, face à l'ampleur du désengagement de l'État et des promesses électorales en cours, il nous faut rester très prudents. Afin de garder notre dynamisme et notre indépendance, il convient de s'assurer de disposer des moyens et de finances locales adaptées à nos objectifs.

La méthode employée pour conserver des finances locales saines repose sur 3 principes qui structurent notre politique budgétaire à savoir :

- Une gestion rigoureuse et responsable des recettes publiques. Nous gérons les finances de la commune comme chacun gère, sa propre entreprise, son commerce, sa famille.
- Une maitrise des frais de fonctionnement, afin d'éviter toute paralysie ou recours à l'impôt.
- Toujours faire mieux avec moins !

L'amélioration des marges financières de la commune et le budget 2017 sont donc le résultat des efforts menés sur les investissements et les charges de fonctionnements. Pour autant, même si Bondoufle continue d'avoir un niveau d'endettement faible par rapport aux communes de même taille, nous nous devons de limiter les emprunts, et de continuer à créer de l'autofinancement. C'est la clef de la réussite de notre avenir commun.

Cette gestion à la fois rigoureuse et dynamique permet, aujourd'hui, d'envisager sereinement le lancement d'investissements importants, et ce, sans aucune augmentation d'impôts.

L'équipe de l'Enjeu

Bondoufle Énergies Nouvelles

Texte non parvenu dans les délais impartis

L'équipe de Bondoufle Énergies Nouvelles

Bondoufle d'Abord

Voilà pourquoi nous avons voté contre le compte administratif, le budget primitif et les taux d'imposition lors du dernier conseil.

Le compte administratif 1976 se clôture en fonctionnement avec un excédent de près de 2 millions d'euros. C'était déjà le cas en 1974 et 1975. Ne croyez pas qu'il s'agisse d'une bonne gestion. Les charges de frais de personnel représentent 60 % du total des dépenses de 1976, alors qu'il serait souhaitable de ne pas dépasser les 50 %, surtout que de nombreux services publics, facturés à part, sont gérés par des entreprises privées tels la restauration scolaire, l'entretien de la voirie et une partie du balayage, le ménage des bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts… ou transférés à l'agglomération G.P.S., tels les déchets, l'eau et l'assainissement ainsi que certaines voiries… Si l'on considère qu'il convient de transférer environ 1 million en investissement pour rembourser le capital emprunté (env. 400 000 €) et d'assurer un autofinancement de 5 à 600 000€, il reste 1 million d'euros qui pourrait être utilisé en partie, pour le gros entretien des bâtiments et de la voirie par ex l'extérieur du bureau de poste et la salle Malraux. À notre avis, cette somme ou au moins une partie, devrait servir à baisser les impôts locaux qui ont été considérablement augmentés en 2012, en 2014 puis en 2016 par le conseil départemental. C'était d'ailleurs une promesse électorale de la liste menée par le Maire pour 2017. Aujourd'hui, non seulement il n'en est rien, mais nous comprenons que s'il y a baisse, ce sera très peu et ne concernera que la taxe d'habitation. Comme toujours, nous ne pouvons tenir le même discours que celui d'autres villes, car la spécificité de Bondoufle, pour l'instant, est d'avoir environ 90 % de propriétaires soumis à la taxe foncière donc de contribuables à pressuriser aisément.

L'équipe de Bondoufle d'Abord

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le conseil municipal qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition, de s'exprimer lors de chaque publication de « la Gazette Bondoufloise », dans le respect du règlement intérieur.

État Civil

Félicitations pour la naissance de

OLLIVA Ylan, le 26 janvier à Arpajon
THOMASSIN Lisa, le 27 janvier à Arpajon
LUTRINGER Mia, le 3 février à Corbeil-Essonnes
SNOUSSI Anass, le 7 février à Corbeil-Essonnes
LABATUT Mahé, le 10 février à Corbeil-Essonnes
LOPES MOREIRA Mayara, le 13 février à Evry
SILVA Mila, le 5 mars à Evry
EL HAMDANI Jihene, le 9 mars à Evry
BRETON Adam, le 20 mars à Corbeil-Essonnes
REVERT Gaëtan, le 29 mars à Arpajon
DAU-MAMBUENI Alicia, le 2 avril à Corbeil-Essonnes

Félicitations pour l'union de

ISMALUN Victor et Isabelle PARENTI, le 14 février
RADI Sophiane et LARGEAUD Rachel, le 11 mars
URSULET Jérôme et NAHUM Alexia, le 30 mars
MAKHTARIAN Sévague et RABETSIMANGA Soa, le 1er avril
HERVÉ Fabrice et GILLET Amandine, le 1er avril

Condoléances aux familles pour le décès de

DIOT Jean, le 4 janvier à Bondoufle
ROIGNANT veuve AUDOUARD Jeanne, le 10 janvier à Bondoufle
PRIEUR Ernest, le 12 janvier à Bondoufle
RIGAL Henri, le 18 janvier à Bondoufle
MORGE Jacques, le 2 février à Bondoufle
PROFIT épouse LOIODICE Josianne, le 16 février à Bondoufle
PAGE René, le 20 février à Bondoufle
LE CADRE veuve MAURY Henriette, le 26 février à Bondoufle
THIERRY André, le 27 février à Bondoufle
LEJOSNE veuve DEVERRE Denise, le 1er mars à Ballainvilliers
TOFFIN veuve BURGE Michelle, le 8 mars à Bondoufle

Permanences juridiques

...des notaires de l'Essonne

Consultations gratuites les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires), sur rendez-vous, au **01 60 78 01 27** à la *Chambre des Notaires de l'Essonne à Evry*

■ **Consultations** : 6 et 27 juin, 5 et 26 septembre

...du médiateur de justice

Les permanences gratuites du médiateur de justice de la commune sont assurées le samedi matin par André Guigneret.

□ Sur rendez-vous à l'accueil de la mairie au **01 60 86 47 27**

...des huissiers de justice de l'Essonne

Permanences gratuites sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 au *centre d'information des huissiers de justice de l'Essonne Immeuble Le Mazière à Évry / à la Maison de Justice et du droit à Villemoisson / au point d'accès au droit à Étampes.*

■ **Permanences :** les jeudis 18 mai (V), 1er et 8 juin (Ev), 15 juin (V), 22 juin (Etp), 29 juin (Ev), 6 juillet (Ev), 7 septembre (Ev), 14 septembre (Etp), 21 septembre (V).

Légende : **(Ev)** Immeuble Le Mazière (6è étage), rue René Cassin à Evry. Tél. 01 69 36 36 37 - **(V)** Route de Corbeil à Villemoison. Tél. 01 69 46 81 50 - **(Etp)** 2, rue du Coq à Étampes. Tél. 01 69 92 11 70.

Pharmacies de garde

(sous réserve de changements)

Comment accéder à une pharmacie ?

□ **En journée, le dimanche et jours fériés** : sur les devantures de chaque pharmacie figurent les coordonnées de la pharmacie ouverte la plus proche.

■ **Toute la nuit, en fonction du lieu de domicile** : appeler le commissariat de police ou la gendarmerie.

□ **Dimanche 21 mai**
POZA-YVERT – 4 avenue Nowy Targ
EVRY – 01 60 77 17 36

■ **Jeudi 25 mai**
DARUL – C. Cial Thorigny – avenue Pierre Bérégovoy
COURCOURONNES – 01 60 77 21 40

□ **Dimanche 28 mai**
RANDRIANASOLO – 2 place des Aunettes
EVRY – 01 60 78 08 07

■ **Dimanche 4 juin**
BESSON DEWEZ – 48 rue de Paris
LISSES – 01 64 97 62 74

□ **Lundi 5 juin**
SOTIROPOULOS – C. Cial Evry 2 – rue du Temps de Vivre
EVRY – 01 60 77 29 50

■ **Dimanche 11 juin**
DUBUY – 3 rue de Paris
LISSES – 01 60 86 16 22

□ **Dimanche 18 juin**
DIDIER – C. Cial du Long Rayage
LISSES – 01 60 86 12 70

■ **Dimanche 25 juin**
RAMEL – 29 rue Charles de Gaulle
BONDOUFLE – 01 60 86 41 31

Vous retrouverez les permanences des pharmacies d'été sur le site internet de la ville, rubrique « en un clic ».

Informations utiles

Mairie

01 60 86 47 27

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
Vendredi : 9h à 12h
Samedi : 9h30 à 12h (permanence)

Urgences

Samu : 15 / **Police secours** : 17 / **Pompiers** : 18
SOS Médecins : 0826 889 191
Gendarmerie : 01 60 79 72 00
Centre hospitalier Sud-Francilien : 01 61 69 61 69

Agenda

LOISIRS

Journée à Trouville

4 juin

De 6h30 à 16h

Venez découvrir cette station balnéaire de la Côte fleurie. Vous pourrez profiter d'une balade en mer.

Tarifs Bondouflois :
adultes **10 €** / enfant (3 à 12 ans) **8 €**
// avec balade en mer : adultes **17 €** / enfant (3 à 12 ans) **13 €**
Tarifs extérieurs sur demande

Priorité aux bondouflois
Places limitées
Réservations en mairie

Renseignements au 01 60 86 99 33
Organisée par la municipalité (Culture)

LOISIRS

Vide-grenier

25 juin

De 8h à 18h
Rue de Villeroy

Vide-grenier et grande exposition d'art de la Maison Pour Tous, de l'Association Familiale de Bondoufle et du comité de jumelage

Bulletins à retirer en mairie et chez les commerçants **à partir du 22 mai**

Exposition à l'espace culturel « Thierry Le Luron »

Renseignements au 01 69 91 64 95
Organisée par MPT, AFB et comité de jumelage

ANIMATION

Rencontre Harley

2 juillet

À 10h

Défilé dans la ville de motos et voitures américaines

Rendez-vous sur le parvis de l'hôtel de ville pour admirer les engins.

Les « bikers » auront droit à une bénédiction.

Avec la participation des **Cheerleaders d'Évry**

Organisée par le comité des fêtes
et la municipalité (fêtes et cérémonies)

ANIMATION

Fête Nationale

13 juillet

À partir de 19h30
Le Lac en Fête

Grillades, frites, buvette

Traditionnelle guinguette à partir de **22h30**

Retraite aux flambeaux, bal populaire et feu d'artifice pyrotechnique

Renseignements 06 71 95 39 25
Organisée par le comité des fêtes et participation de la municipalité

LOISIRS

Fête de la ville et brocante

3 sept.

À partir de 7h
Complexe Henry Marcille - Rue Charles de Gaulle

Promenade gratuite en petit train - brocante- vide-grenier

Restauration sur place

Tarifs exposants :
6€ le mètre linéaire **avant le 13/08**
et **7€ après le 13/08**

Renseignements au 06 71 95 39 25
Organisé par le comité des fêtes

SPORT

Fête des associations et ronde bondoufloise

10 sept.

À 11h
Complexe Henry Marcille - Rue Charles de Gaulle

10e ronde bondoufloise ouverte à tous
(inscription gratuite sur place de 8h30 à 9h45
Départ de 10h : 5 et 10 km
(certificat médical obligatoire)
Départ 11h30 : 1,5 km - course familiale

À partir de 14h : passage sur le podium des sections sportives et danse

Restauration sur place

Renseignements au 06 71 95 39 25
Organisée par le comité des fêtes

SPECTACLE

One-Man Show Jean-Marie Bigard

7 octobre

À 20h30
Salle des fêtes

Humoriste révélé dans « la classe » sur FR3, Jean-Marie Bigard vient se produire à Bondoufle pour présenter son dernier spectacle « Nous les femmes ».

Tarifs : rangs 1 à 5 - **25 €**
rangs 6 à 10 - **20 €**
rangs 11 à 17 - **15 €**
Ouverture de la billetterie le 12 juin
Places limitées en vente au service culturel

Renseignements au 01 60 86 99 33
Organisé par la municipalité (service culturel)